Besoin d'informations, de conseils ou d'un accompagnement dans vos démarches?

Votre assistant(e) de service social est à vos côtés, n'hésitez pas à prendre contact!

En cas d'absence de l'assistant(e) sociale et d'urgence, vous pouvez contacter la Permanence Sociale ACTIS :

4 0 801 907 562

Qui sommes nous?

Depuis plus de 80 ans, ACTIS, association loi 1901, facilite le bien-être au travail. Son objectif : accompagner les dirigeants et leurs équipes, pour une performance collective et responsable.

Une vision à 360° autour des besoins du salarié

Saviez-vous que l'OMS définit la santé comme un état de complet bien-être physique, mental et social?

Notre approche pluridisciplinaire répond à cette vision globale autour des besoins du salarié, et s'articule autour de 3 dimensions :

- Santé sociale au travail
- Santé physique et mentale au travail
- Formations, conseil et accompagnement

Les 230 professionnels **ACTIS** partagent ses valeurs d'engagement, de sens collectif et de respect.



Actis est membre de RESSIF (Réseau des Services Sociaux Interentreprise de France). Ce groupement permet d'offrir aux entreprises une couverture nationale pour tous leurs

Nous contacter

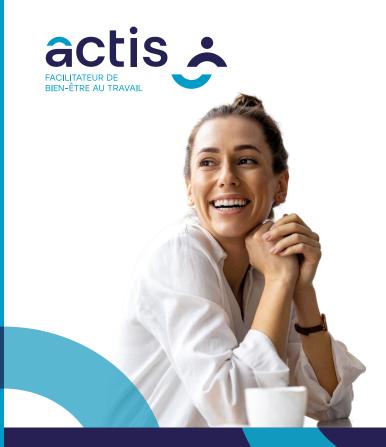




actis@actis.asso.fr



55 rue Baraban 69003 Lvon



Le Service Social

dans votre entreprise

L'assistant(e) de service social du travail

Diplômé(e) d'État, l'assistant(e) de service social Actis reçoit une formation spécifique qui prend en compte l'évolution du monde du travail et la spécificité de chaque entreprise.

L'assistant(e) de service social du travail est à l'interface entre la vie professionnelle du salarié et sa vie personnelle/familiale et sociale.



Il ou elle travaille en collaboration avec les divers acteurs internes de l'entreprise, dans le cadre du code de déontologie de la profession et dans le respect du secret professionnel.



LA FAMILLE



Maternité, questions relatives aux enfants et aux ascendants, scolarité, séparation, divorce, deuil, prestations familiales, accès aux droits...



LA SANTÉ AU TRAVAIL

Maladie, accident de travail, maladie professionnelle, invalidité, inaptitude, reprise après arrêt...

LE TRAVAIL



Mobilité et projets professionnels, formation, reclassement, stress et mal-être au travail, démission, licenciement, retraite...



LE HANDICAP

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, maintien dans l'emploi, aménagement de poste...

LE BUDGET



Endettement, surendettement consommation, aides financières, négociation auprès des créanciers et recours gracieux...



LE LOGEMENT

Aide à la recherche d'un logement, location, accession, expulsion, dispositifs Action Logement...